

- **CREATION D'UN ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION SCIENTIFIQUE (EPCS) : UN PROJET IMPOSE AU PAS DE COURS**
- **CAPN CHERCHEURS**
- **CREATION D'UN EPCS RECHERCHE - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AGRONOMIQUE**

**La décision de création d'un EPCS pour le rapprochement Enseignement Supérieur - Recherche - Développement en agronomie vient d'être prise par les Ministères à la suite de la remise du rapport Chevassus-au-Louis.**

### LA DEMOCRATIE, GRANDE ABSENTE DU PROCESSUS

A l'INRA, il n'a pas été possible de rencontrer B. Chevassus dans les instances de consultation, par décision de la Présidente, malgré nos demandes répétées. La CFDT-INRA l'a tout de même rencontré lors d'une réunion d'instance ministérielle impliquant l'enseignement supérieur et la recherche (CNESERAAV) où elle a présenté une position commune de ses syndicats enseignement et recherche ; elle a aussi fait partie des quelques organisations syndicales qui ont envoyé une contribution sur le rapprochement envisagé (cf. Brève n° 11).

Dans les Ministères, la décision immédiate de créer un EPCS s'est faite dans l'ignorance totale des positions des organisations syndicales. La demande de la Confédération CFDT de rencontre avec les deux Ministres est restée sans suite. Par contre, les journalistes du Figaro, informés directement, ont été les premiers à relayer la décision de création de l'EPCS.

Ni la Présidente de l'INRA, ni les Ministres de tutelle n'ont cherché la négociation. Aujourd'hui, après une campagne de communication dans les Centres, les Conseils Scientifiques seront appelés à faire des propositions de "chantiers scientifiques" à développer dans le consortium, sans savoir comment ils seront repris, ni avec qui.

### POURTANT UN RAPPROCHEMENT EST BIEN NECESSAIRE

Le rapprochement entre les trois composantes Enseignement Supérieur - Recherche et Développement est, à nos yeux, indispensable. Il doit se construire à partir des personnels de ces différents secteurs, seuls à même de bâtir une proposition d'où la concurrence entre équipes et individus sera exclue. Au contraire, le Gouvernement nous propose de se situer en compétition les uns contre les autres : équipes plus méritantes que d'autres, individus plus méritants que d'autres (récompensés par des primes individualisées, issues des suppressions de postes). Là où la notion d'équipe solidaire s'inscrivant en complémentarité des autres pour bâtir une connaissance approfondie en agronomie est nécessaire, le Gouvernement propose une déstructuration du système, en multipliant la compétition et le recours aux emplois précaires. Le consortium aurait pu être, par sa dimension européenne, un moyen de proposer des solutions pour bâtir des parcours professionnels sécurisés par tous les agents en CDD. Il n'en est pas question. Contrairement aux propositions de B. Chevassus, il est aussi nécessaire que **tous** les interlocuteurs possibles du champ soient autour de la table dès le début du processus de rapprochement. Dans le cas inverse, certains seront définitivement mis sur la touche, sauf à accepter des conditions qu'ils n'auront pas négociées, en devenant membre associé de l'EPCS. Ce serait une perte pour l'INRA, alors même que des écoles agronomiques jugées "petites" sont entrées dans des dynamiques d'UMR.

Les modalités du rapprochement nécessaire ne sont donc pas satisfaisantes : elles ne permettent pas l'expression de tous les personnels de tous les organismes ; elles n'ambitionnent pas de proposer une sécurisation des parcours professionnels des précaires de plus en plus nombreux. De plus, comme le disent les Ministres : l'EPCS "devra faciliter l'implication cohérente et ambitieuse de

ses membres dans les pôles de recherche et d'enseignement supérieur, **dans le cadre des politiques de sites** voulues par le Gouvernement". Quelle certitude de sortir vraiment de la perspective catastrophique de détruire la politique nationale en matière de recherche agronomique, s'il faut rentrer dans les seules stratégies à dimension régionale du Gouvernement ?

## ► CAPN CHERCHEURS

**Une CAPN plénière des chercheurs s'est déroulée le 24 octobre dernier. La CFDT-INRA y est intervenue sur plusieurs points :**

La qualité des collectifs de recherche : la CFDT fait le constat que la pression augmente sur tous les agents, alors que rien n'est fait pour mieux organiser le travail (ce n'est pas la nouvelle "Ecole de Management" qui répondra à cette question). La CFDT a donc interrogé la Direction Générale sur les pratiques de recherche, la gestion des collectifs et la prévention des risques psycho-sociaux. En effet, il lui semble impossible de continuer à voir des chercheurs empêchés de travailler à cause de dysfonctionnements évitables et encore plus insupportable de voir des agents s'enfoncer dans des problèmes de santé, ce qui se développe aujourd'hui.

***La CFDT a été la seule à intervenir sur ces questions, comme elle l'était il y a quelques années sur la parité. Elle espère que leur traitement sera du même ordre que celui concernant la parité, où de réelles avancées, encore insuffisantes quant aux responsables, sont enregistrées.***

L'attractivité dans nos métiers ne peut passer par la seule amélioration des carrières des Maîtres de Conférence ou des Professeurs au niveau de leur grille, là où les temps passés dans un échelon leur étaient plus défavorables que dans les métiers de chercheurs correspondant. Des distorsions dans "l'autre sens" existent, qu'il faut revoir : créer une classe unique CR2-CR1 et une hors classe pour les chercheurs "à la pailasse" ou "de terrain" très impliqués dans leur travail. C'est l'ensemble des grilles qu'il faut revoir pour tous (valeur du point, niveau de recrutement et prise en compte de l'ancienneté). Les améliorations proposées par la Ministre ne concernent que les primes financées par la réduction du nombre de postes, en les individualisant. S'il s'agit de prendre en compte, de façon transparente, des fonctions particulières (ex. : Directeur d'Unité), la CFDT peut l'accepter sous réserve d'évaluation, mais elle refuse de jeter la zizanie dans les équipes par l'attribution proposée de primes aux plus méritants ! Des articles scientifiques montrent aujourd'hui les effets délétères de ce système aux USA !

Pour la CFDT, raisonner l'attractivité des métiers d'enseignants chercheurs et de chercheurs, c'est sortir de la pression qu'exerce le manque d'enseignants en Universités, notamment en 1er cycle, par les recrutements nécessaires. C'est aussi mesurer l'activité d'enseignement au-delà des heures de TD (mesure actuelle pour les enseignants chercheurs) en prenant notamment en compte la participation à des jurys, les encadrements de stages et de thèses... Alors, on pourra reconnaître les différences entre les deux métiers et bâtir des passerelles entre eux pour permettre aux chercheurs qui le souhaitent, de mieux s'impliquer dans la conception de l'enseignement et de former dès le niveau Master les futurs chercheurs qui renouvelleront leurs équipes.

**Des Assemblées Générales sont d'ores et déjà programmées dans les centres afin d'informer les personnels de la création de cet EPCS. N'hésitez pas à vous y exprimer.**

**Faites nous part de vos réactions.**